

13 DEC. 2018

METROPOLE AMP  
Territoire du Pays d'Aix  
Arrivé le :

12 DEC. 2018

52897  
Direction des Moyens Généraux  
Sca Courrier

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
Pôle Développement Economique, Emploi et  
Innovation  
Direction du Développement Economique et  
Agriculture  
Service Agriculture  
A l'attention de M. BRIANCON Serge  
CS 40868  
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 11 Décembre 2018

### 13. ROUSSET

Notification n° 13 18 2970 01 du 09/11/2018  
Vente TARANTO / PASQUIER-BERNACHOT  
AR 13 18 0451 01

14 DEC. 2018

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière qui nous lie, nous accusons réception de votre demande d'intervention concernant la vente citée en objet. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 4 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

Vous avez manifesté votre volonté d'acquérir les biens concernés. Dans ce cas, nous vous indiquons ci-dessous les conditions financières de rétrocession pour le cas où vous bénéficiez d'une attribution à votre profit :

Parcelle(s) : ROUSSET

Section AY n°389 (ex 125)

Surface : 10 a 03 ca

Prix de rétrocession évalué à 5 330,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 4 000,00 €

Intervention de la SAFER : 1 330,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

DIRECTION GÉNÉRALE  
Route de la Durance  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 12 500 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession, ci-dessus, a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

**Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional et officialiser votre candidature, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 03/01/2019.**

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

PL

Christophe CAMPANELLI  
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE  
Route de la Durance  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112

13 DEC. 2018

METROPOLE AMP  
Territoire du Pays d'Aix  
Arrivé le :  
12 DEC. 2018  
52519  
Direction des Moyens Généraux  
Secr Courrier

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
Pôle Développement Economique, Emploi et  
Innovation  
Direction du Développement Economique et  
Agriculture  
Service Agriculture  
A l'attention de M. BRIANCON Serge  
CS 40868  
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 11 Décembre 2018

### 13. ROUSSET

Notification n° 13 18 2971 01 du 09/11/2018  
Vente BUMBALO / PASQUIER-BERNACHOT  
AR 13 18 0453 01

14 DEC. 2018

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière qui nous lie, nous accusons réception de votre demande d'intervention concernant la vente citée en objet. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 4 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

Vous avez manifesté votre volonté d'acquérir les biens concernés. Dans ce cas, nous vous indiquons ci-dessous les conditions financières de rétrocession pour le cas où vous bénéficierez d'une attribution à votre profit :

Parcelle(s) : ROUSSET  
Section AY n°379 (ex 125)  
Surface : 10 a 03 ca

Prix de rétrocession évalué à 5 330,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 4 000,00 €  
Intervention de la SAFER : 1 330,00 €,  
incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER  
Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

DIRECTION GÉNÉRALE  
Route de la Durance  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 12 500 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession, ci-dessus, a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

**Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional et officialiser votre candidature, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 03/01/2019.**

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

 Christophe CAMPANELLI  
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE  
Route de la Durance  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112